DEFENSE INCENDIE – COMMUNE D'ARTHAZ-PONT-NOTRE -DAME

Point au 13 février 2017

Nombre de poteaux en place sur la commune :

- 49 dont 5 alimentés par la canalisation de refoulement d'Annemasse Agglo.
- 3 bornes de puisage « vertes » non contrôlées au même titre que les rouges.

Sur ces 49 bornes, 32 sont conformes en termes de débit et de pression.

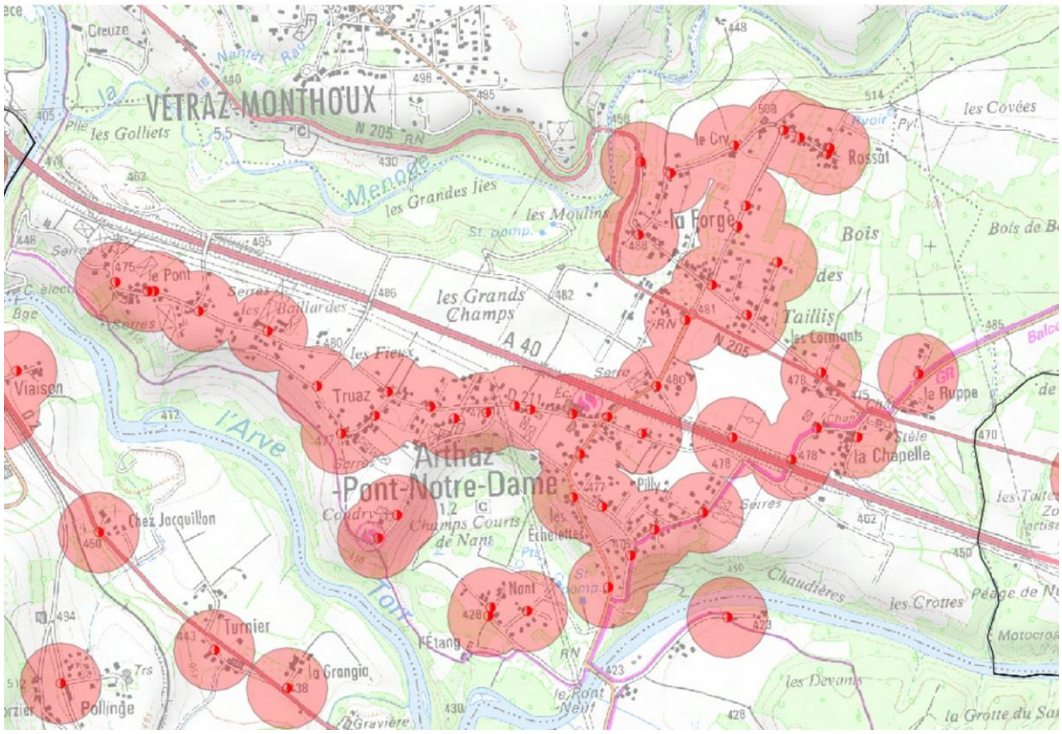
Les bornes non conformes sont situées :
-sur le haut de la commune (route de Rossat) car elles sont alimentées depuis le réseau supressé.
A noter la présence d'une bache située à l'intersection route de cry/route de la forge pour assurer un volume de réserve sur ce secteur déficitaire. La prise est matérialisée par un PI bleu (en aspiration).

-sur des antennes sous dimensionnées (fonte de 60mm et de 80mm) pour exemple les bornes du 743 route nationale, au 281 route de PND, au presbytère ou encore au 119 route de truaz.

Les travaux engagés durant les 3 années précédentes ont permis de rendre conformes les bornes situées :
-183 route des cormants
-ch du bois des Taillis
-Impasse des fleurants
-Route de la chapelle
-Route de la lande

Les travaux à venir devraient permettre de rendre conforme les bornes situées :
-embranchement impasse du lavoir
-Route de la chapelle (côté boulangerie)
-Route de Truaz

Globalement les poteaux sont bien répartis sur la commune et couvrent la majorité des zones d'habitation



Au bilan, la protection de la commune est globalement satisfaisante et les renforcements de réseaux des années à venir devraient permettre de dépasser les 75-80% de bornes conformes.
Le point dur reste les bornes situées sur le réseau surpressé qui ne pourront devenir conformes qu'en cas de modifications du mode de production.